ÉPREUVE THÉORIQUE CCEPS DU MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

A RETOURNER DÛMENT REMPLI AVANT LE VENDREDI 24 OCTOBRE 2025

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

CRECCEPS de l'IFTLM
Site Écoles CHRU de Tours
37044 Tours Cedex 9

Renseignements :
02 47 47 37 42
crecceps@chu-tours.fr

Siret : 26 370 018 9000 16
NAF : 8610 Z
Finess : 370004426
Organisme de formation enregistré
sous le n° 2437 P00 2037

Retrouvez la plaquette d'informations
sur www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/

Pour information :

- ✓ Vous recevrez un mail de confirmation, à réception de votre dossier complet et validé par nos services.
- ✓ Vous recevrez votre convocation au plus tard 15 jours avant la date de l'épreuve, vous indiquant les modalités d'organisation.
- ✓ Ne peuvent s'inscrire aux épreuves que les personnes :
  - domiciliées dans la région Centre-Val de Loire,
  - ou exerçant une activité professionnelle dans la région Centre-Val de Loire
  - ou poursuivant leurs études dans la région Centre-Val de Loire.

A REMPLIR LISIBLEMENT EN MAJUSCULE

Nom de famille (nom de naissance) :

……
Nom d'usage (nom marital) :

……
Prénom :

……
Date et lieu de naissance :

……
Adresse :

……

……
Code postal : Ville :

…… ……
Téléphone fixe et/ou portable :

……
E-mail :

……

Pièces à joindre au bulletin d'inscription

❑ la copie du diplôme (BTS/DUT/BUT/DETLM) ou copie de l'attestation de réussite ou certificat de scolarité
❑ la copie de la carte nationale d'identité recto/verso ou du passeport **en cours de validité**
❑ 2 photos d'identité récentes
❑ un chèque d'inscription de 290 € établi à l'ordre de : « RÉGIE IFPS » (correspondant aux épreuves théorique, de stage et pratique) ou 90 € si vous avez été ajourné(e) une fois à cette épreuve.

Date et signature :